

# Accompagnement partenaires Déclarations de données réelles 2025 & prévisionnelles 2026

La CAF VOUS ACCOMPAGNE  
Janvier 2026

Foyer Jeunes Travailleurs



# Vos interlocuteurs

caf.fr

Foyer Jeunes  
Travailleurs

## Grand Poitiers :

Manon Papillier  
05.17.84.22.01

## Nord Vienne :

Aurélie Capron  
05.17.84.20.39

## Sud Vienne :

Aurélie Lebon  
05.17.84.21.68

## Ligne du service :

05.17.84.21.40

## Adresse mail :

[partenaireaction sociale@caf86.caf.fr](mailto:partenaireaction sociale@caf86.caf.fr)

## Chargée de relations partenaires :

Marjolaine Mure

## Assistante technique :

Claire Lhoste

En cas de non-réponse de votre interlocuteur de territoire, veuillez utiliser la ligne du service 05 17 84 21 40



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caf  
de la Vienne

# Vos interlocuteurs

caf.fr

Foyer Jeunes  
Travailleurs

**Aurélie Capron**  
GC AFC sur le nord Vienne

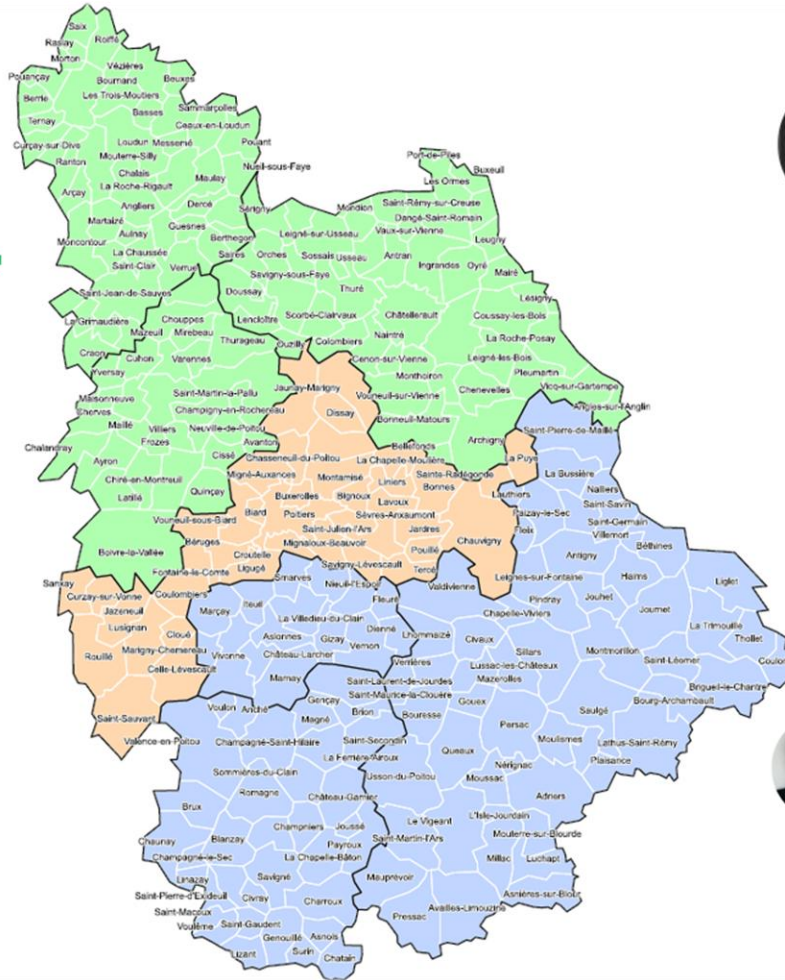


Marie Fracasso CCD sur Grand Châtelleraut  
Marie Archambault CCD sur Loudunais + Haut Poitou

**Manon Papillier**  
GC AFC sur Grand Poitiers



Cécile Deneau CCD sur Poitiers  
Delphine Guimbaut CCD sur GP40 hors Poitiers



**Marjolaine Rivaux**  
Chargé de relation partenaires



**Claire Lhoste**  
Assistant technique AFC



**Aurélie Lebon**  
GC AFC sur le sud Vienne

Julie Fabien CCD sur les Vallées du Clain  
Laurence Blet CCD sur Vienne et Gartempe  
Audrey Brossard CCD sur Civraisien en Poitou

## Foyer Jeunes Travailleurs

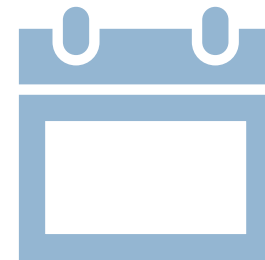


5 janvier 2026 :

Ouverture de la campagne des  
déclarations prévisionnelles 2026

26 janvier 2026 :

Ouverture de la campagne des  
déclarations réelles 2025



Retour des déclarations attendu pour le :

**15/03/2026**

## Foyer Jeunes Travailleurs

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service*
Foyers de jeunes travailleurs			
	assiette maximum		3 536,00 €/lit/an
	463 622 €/an	31,80%	147 431,80 €/an

- 2025 :

Evolution des prix plafond : 453 066€ en 2024 à 463 622€ en 2025

Evolution de l'assiette maximum : 3 455€/lit/an en 2024 à 3 536€ en 2025

Revalorisation de 2,33%

- 2026 :

Pas d'évolution : barèmes identiques à 2025

## Rappel : Calcul de la prestation de service FJT

$$PS = 31,8 \% \text{ de } (A + B + C + D)$$

*Dans la limite de l'assiette maximum et du plafond annuel*

**Pour rappel l'assiette de la Ps** comporte quatre éléments :

**A** = 100 % des charges de salaire des personnels socio-éducatifs qualifiés

**B** = 50 % des charges de salaire des personnels associés à la fonction socio-éducative (accueil quotidien, surveillance, médiation)

**C** = 50 % des charges afférentes à la fonction de direction **(limite 2 ETP)**

*Et proratisé par le système si le nombre d'ETP déclarés est > à 2*

**D** = 25 % de la somme des charges précédentes (A+B+C) au titre des dépenses de fonctionnement générées par l'activité de ces personnels

## Foyer Jeunes Travailleurs

### En 2024, les FJT ont intégré le service Afas

- Depuis la **déclaration de données prévisionnelles 2024**, vous ne transmettez plus vos données par courrier ou courriel, mais directement en ligne via le [caf.fr](https://caf.fr) / mon compte partenaire / Afas pour bénéficier de la Ps **Foyer Jeunes Travailleurs**.
  
- Dans le service Afas, les principales données demandées aux partenaires sur les Foyers jeunes travailleurs sont :
  1. **Données d'activité** : Nombre de mois d'ouverture, Nombre de places ouvertes, Nombre de places conventionnées avec un tiers (Ase, Pjj), Nombre d'ETP exerçant une fonction de direction.
  
  2. **Données financières** : budget réel N & prévisionnel N

Foyer Jeunes  
Travailleurs

Au réel 2025

	DONNÉES À FOURNIR	DÉCLARATION DE DONNÉES	
		Prévisionnelle	Réelle
<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>	Budget prévisionnel	•	
	Compte de résultat		•
	Nombre de mois d'ouverture	•	•
	Nombre de places ouvertes	•	•
	Nombre de places conventionnées avec un tiers (ASE, PJJ, etc.)	•	•
	<b>&gt; DONNÉES D'ACTIVITÉ RELATIVES À LA FONCTION SOCIO-ÉDUCATIVE</b>		
	Nombre d'ETP qualifiés exerçant une fonction socio-éducative		•
	Nombre de personnel socio-éducatif qualifié niveau 4 / qualifié niveau 5 / qualifié niveau > 5		•
	Tous les personnels socio-éducatifs sont-ils qualifiés au regard des exigences du référentiel national ?		•
	<b>&gt; DONNÉES D'ACTIVITÉ RELATIVES À LA FONCTION D'APPUI À LA FONCTION SOCIO-ÉDUCATIVE</b>		
	Nombre total de personnel d'appui à la fonction socio-éducative		•
	Nombre d'ETP exerçant une fonction d'appui à la fonction socio-éducative		•
	Les personnels d'appui à la fonction socio-éducative remplissent-ils les fonctions inscrites au sein du référentiel et le suivi du projet met-il en évidence leur participation effective à la fonction socio-éducative ?		•
	<b>&gt; DONNÉES D'ACTIVITÉ RELATIVES À LA FONCTION DE DIRECTION</b>		
	Nombre d'ETP exerçant une fonction de direction	•	•
	Nombre total de personnel de direction		•
	Tous les personnels de direction sont-ils qualifiés au regard des exigences du référentiel national ?		•
	<b>&gt; AUTRES DONNÉES D'ACTIVITÉ DEMANDÉES</b>		
	Nombre de professionnels :		
	• Promeneur du net (PDN)		•
	• Assurant une présence éducative en ligne (hors PDN)		•
	Nombre total de jeunes logés sur l'année		•
	Nombre de jeunes de moins de 16 ans / de 16 à 25 ans / de 26 à 30 ans		•
	Nombre de jeunes relevant du public cible		•
	Nombre de jeunes accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers		•
	Nombre de jeunes :		
	• Hors apprentissage ou jeunes indépendants		
	• En apprentissage		
	• En formation professionnelle (y compris stagiaire)		•
	• En recherche d'emploi		
	• Étudiants non-salariés		
	• Scolarisés (lycéens notamment)		
	Nombre de femmes / d'hommes / d'enfants / de familles monoparentales / de jeunes sortant de l'ASE		•
	Nombre de jeunes :		
	• Logés bénéficiant d'un accompagnement individuel		•
	• Non logés bénéficiant d'un accompagnement individuel		•
	Durée de séjour moyenne		•
	Nombre d'actions collectives organisées dans l'année (sur tous les thèmes y compris les repas collectifs par exemple).		•
	Nombre total de participations aux actions collectives		•
	Taux d'occupation		•
	Nombre de places dans le diffus		•
	Nombre de partenariats développés :		
	• Insertion, accès à l'emploi (ex : mission locale)		
	• Culture et loisirs (ex : club de sport)		•
	• Santé mentale et physique (ex : planning familial)		
	• Accès au logement (ex : services de logements communaux)		

Foyer Jeunes  
Travailleurs

## Au prévisionnel 2026

### Données d'activité :

- ✓ Nombre de mois d'ouverture,
- ✓ Nombre de places ouvertes,
- ✓ Nombre de places conventionnées avec un tiers (Ase, Protection juridique de la Jeunesse, organismes tiers),

*Pour rappel : en cas d'occupation partielle sur l'année, le nombre de place doit être proratisé en fonction de la présence du jeune*

- ✓ Nombre d'ETP exerçant une fonction de direction.

## Foyer Jeunes Travailleurs

### Détail des infos bulles :

- > **Nombre de mois d'ouverture** : tout mois débuté (au moins un jour d'ouverture) doit être déclaré.
- > **Nombre de places ouvertes** : il s'agit du nombre total de places pour les publics FJT, déclaré par le partenaire, y compris les places attribuées à des publics dans le cadre d'une convention avec un tiers.
- > **Nombre de places conventionnées avec un tiers (Ase, PJJ, etc.)** : il s'agit du nombre de places attribuées dans le cadre d'une convention avec un tiers donnant lieu à la réservation de places et à la prise en charge de la fonction socio-éducative. [Ex : les services de l'aide sociale à l'enfance du Département (Ase) ou de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)]. **Les places Alt (Allocation logement temporaire) ne sont pas à déclarer dans les places conventionnées avec un tiers.**
- > **Nombre d'ETP exerçant une fonction de direction / une fonction socio-éducative / une fonction d'appui à la fonction socio-éducative** : vous devez saisir le nombre d'ETP cumulé en tenant compte des volumes d'intervention réels (temps plein, mi-temps, 80 %, etc.) et de la durée d'activité effective de chaque ETP (recrutement ou départ en cours d'année, maladie, etc.)  
*Exemple 1* : si 3 ETP interviennent, 1 à plein temps, 1 à mi-temps et le dernier à 80 %, alors le nombre d'ETP à déclarer sera de 2,3 ETP (1+0,5+0,8).  
*Exemple 2* : si 1 ETP intervient à 80 % pendant 6 mois au sein d'un équipement/service ouvert pendant 12 mois, alors le nombre d'ETP à déclarer sera de 0,4 ETP (0,8 × (6/12)).

### ■ Un outil d'aide proposé au partenaire

Afin de faciliter la collecte des données, et le calcul du nombre d'Etp, un utilitaire est fourni au partenaire pour calculer son nombre d'Etp annuel en fonction des temps consacrés à chaque activité.

.

L'utilitaire existe sous deux formats : Excel et OpenOffice.

Il est téléchargeable au niveau de la déclaration de données d'activité (uniquement par le fournisseur de données d'activité).

### BON A SAVOIR

L'ensemble des données à déclarer dans le service Afas est détaillé dans [la plaquette](#) de communication destinée aux gestionnaires de Foyers jeunes travailleurs.

## Les données d'activité demandées dans le service Afas

Foyer Jeunes  
Travailleurs

DONNÉES D'ACTIVITÉ Dernière saisie le 29/06/2023 à 08:54 par Aurelia CHOUGNY

**Informations agrément / accord de financement**

Date de début 01/01/2024

Nombre de places 100.00

Les informations indiquées ci-dessus sont celles de l'agrément connu pour la période concernée. Si elles ne sont pas à jour veuillez contacter votre Caf.

**Foyer Jeunes Travailleurs**

Nombre de mois d'ouverture 12

Nombre de places ouvertes 90

Nombre de places conventionnées avec un tiers (ASE, PJJ, etc.) 20

Nombre de places conventionnées avec un tiers excédentaires 6,50

Nombre de places retenues 83,50

Nombre d'ETP exerçant une fonction de direction 1,00

Quitter
Renvoyer pour modification
Enregistrer
Continuer

Le dernier agrément connu par la Caf pour l'exercice considéré, s'affiche dans le formulaire de saisie des données d'activité

- **Quatre données d'activité** obligatoires au prévisionnel
- **Deux données sont calculées :**
  - *le nombre de places conventionnées avec un tiers excédentaires,*
  - *le nombre de places retenues*

Elles sont nécessaires aux calculs de la subvention.

## Foyer Jeunes Travailleurs

- Saisie d'un formulaire de données financières standard avec les 3 données dédiées aux charges de personnel recueillies de manière plus détaillée (par catégorie professionnelle : personnel socio-éducatif qualifié, personnel d'appui à la fonction socio-éducative, personnel de direction) :

- Compte 62
- Compte 63A
- Compte 64

Tous les comptes sont à saisir en fonction du temps effectif lié à la fonction : pour les charges liées à la fonction de direction et à la fonction socio-éducative associée, vous ne devez affecter que 50% des charges.

- A noter : Etant donnée qu'elles participent aux calculs du droit, toutes les charges financières détaillées par catégorie professionnelle sont obligatoires (la valeur « 0 » est acceptée).

## DONNÉES FINANCIÈRES

Dernière saisie le 30/08/2023 à 10:58 par Flavie BAR

! L'enregistrement des données a été effectué avec succès.

### Charges

60 Achats  €

61 Services extérieurs

62A4 Autres services extérieurs : personnel socio-éducatif qualifié  €

62B4 Autres services extérieurs : personnel d'appui à la fonction socio-éducative  €

62C4 Autres services extérieurs : personnel de direction  €

### Produits

70623 Prestation de Service reçue de la Caf ?  €

70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf

62D4 Autres services extérieurs : hors charges de services extérieurs déclarées pour les trois catégories de personnels (socio-éducatif qualifié, appui à la fonction socio-éducative, direction)  €

63AA4 Impôts et taxes liés aux frais de personnel socio-éducatif qualifié ?  €

63AB4 Impôts et taxes liés aux frais de personnel d'appui à la fonction socio-éducative ?  €

63AC4 Impôts et taxes liés aux frais de personnel de direction ?  €

63AD4 Impôts et taxes : autres frais de personnel ?  €

70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS ?

Foyer Jeunes  
Travailleurs

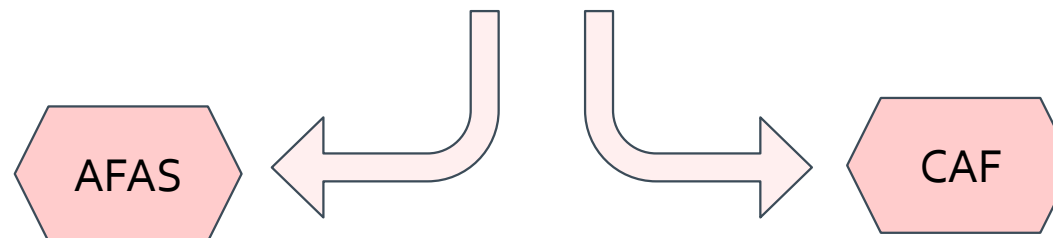
Foyer Jeunes  
Travailleurs

63B Autres impôts et taxes	<input type="text" value=""/>	€
64A4 Frais de personnel : personnel socio-éducatif qualifié	<input type="text" value="1 000,00"/>	€
64B4 Frais de personnel : personnel d'appui à la fonction éducative	<input type="text" value="1 000,00"/>	€
64C4 Frais de personnel : personnel de direction	<input type="text" value="1 000,00"/>	€
64D4 Frais de personnel : autre frais de personnel	<input type="text" value="1 000,00"/>	€
708 Produits des activités annexes	<input type="text" value=""/>	€
741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	<input type="text" value=""/>	€
742 Subventions et prestations de service régionales	<input type="text" value=""/>	€

65 Autres charges de gestion courante	<input type="text" value=""/>	€	75 Autres produits de gestion courante	<input type="text" value=""/>	€
66 Charges financières	<input type="text" value=""/>	€	76 Produits financiers	<input type="text" value=""/>	€
67 Charges exceptionnelles	<input type="text" value=""/>	€	77 Produits exceptionnels	<input type="text" value=""/>	€
68 Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	<input type="text" value=""/>	€	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	<input type="text" value=""/>	€
69 Impôts sur les bénéfices	<input type="text" value=""/>	€	79 Transfert de charges	<input type="text" value=""/>	€
<b>Total charges</b>	<b>62 000,00</b>	<b>€</b>	<b>Total produits</b>	<b>70 000,00</b>	<b>€</b>
86 Contributions volontaires	<input type="text" value=""/>	€	87 Contrepartie des contributions volontaires	<input type="text" value=""/>	€
<b>Total charges et contributions volontaires</b>	<b>62 000,00</b>	<b>€</b>	<b>Total produits et contrepartie des contributions volontaires</b>	<b>70 000,00</b>	<b>€</b>
<b>Résultat 8 000,00 €</b>					
<a href="#">Quitter</a>			<a href="#">Enregistrer</a> <a href="#">Continuer</a>		

## Foyer Jeunes Travailleurs

### Rappels



*Transmission des données  
via le service AFAS pour :*

- *Calculer le montant de la prestation de service FJT*
- *réaliser un état des lieux annuel pour suivre l'évolution de l'activité des Foyers jeunes travailleurs et,*
- *ajuster au plus près des besoins, les politiques mises en œuvre par la branche Famille*

*En parallèle de la déclaration  
sous AFAS :*

- *Transmission de votre rapport d'activité et ce avant le 30/06 de l'année N*
- *Ce dernier n'a pas besoin d'être validé en Assemblée Générale pour être transmis à la Caf*

*Sans réception du rapport d'activité aucun paiement de régularisation 2025 ne sera effectué*

## Les Contrôles de cohérence demandés dans le service Afas

Foyer Jeunes  
Travailleurs

**CONTRÔLES** Dernière saisie le 01/06/2023 à 14:34 par Aurelia CHOUGNY

Certains contrôles opérés sur vos données nécessitent une justification. Veuillez les saisir dans les zones de texte ci-dessous.

**● Contrôle des Données financières** FDF

0 contrôle à justifier - 1 alerte

**A1 - Déséquilibre budgétaire**  
Le budget présente un déséquilibre (soit un total charges de 30 000 euros et un total produits de 45 000 euros).

**● Contrôle des Données d'activité** FDA

1 contrôle à justifier - 0 alerte

**C14 - Nombres de places déclarées (Foyer Jeunes Travailleurs)**  
Le nombre de places ouvertes déclarées (90) est différent du dernier nombre de places agréées par votre caf (100).

**Action requise**  
Identifier les causes explicatives. Cette différence est-elle conjoncturelle (uniquement liée à cet exercice) ou structurelle ? Le nombre de places agréées par votre caf est-il à jour au regard du dernier projet que vous avez présenté ?

**Explications**  
Saisissez votre justification

➤ Alerte sur le déséquilibre budgétaire

➤ Contrôle sur le nombre de places déclarées

*KO si le nombre de places déclarées ne correspond pas au dernier nombre de places agréées connu de la Caf*

A la fin de votre saisie, un ou plusieurs contrôles de cohérence sont effectués par type de données (activité/financières) pour lesquels une justification peut vous être demandée.

## Synthèse de la déclaration avant transmission de la déclaration dans le service Afas

**1**  
Données  
d'activité

**2**  
Données  
financières

**3**  
Contrôles

**4**  
Finalisation

SBE - FJT - CC  
Déclaration Prévisionnelle 2024  
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

---

SYNTHÈSE ET TRANSMISSION

Montant de l'estimation

Le montant de la subvention pour l'année 2024 sur la base des informations que vous avez saisies est estimé à :

67 500,00 €\*

Synthèse de vos données

	Prévisionnelle 2024
Nombre de mois d'ouverture	12.00
Nombre de places agréées	100.00
Nombre de places ouvertes	100.00
Nombre de places conventionnées avec un tiers excédentaires	10.00
Nombre de places retenues	90.00
Nombre d'ETP dédiés aux fonctions de direction	2.00
Montant de la subvention PSO	67500.00 *

\*Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

Commentaire libre

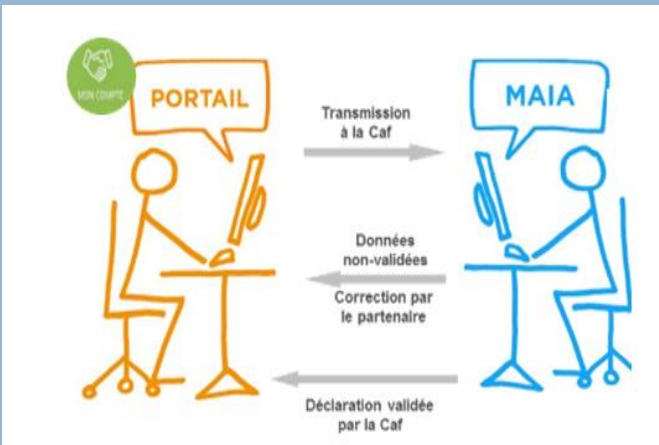
Si vous souhaitez indiquer un renseignement complémentaire sur votre déclaration avant de la transmettre à la Caf, cette zone de commentaire est prévue à cette effet. Elle est libre et facultative.

Saisissez votre justification

- Dans la synthèse, le partenaire retrouve toutes les données qui sont utilisées dans le calcul de la subvention.

Un mail est envoyé à l'approbateur si et uniquement si le FDA/FDF le souhaite

## Foyer Jeunes Travailleurs



**A la fin de la saisie du FDA/FDF, ces derniers doivent informer l'approbateur car il n'y a pas de mail automatique qui prévient l'approbateur.**

Revoir les données d'une déclaration **à la suite d'un refus de la Caf**

### Rappels:

- La révision de données, à la suite du refus de la Caf, **est réservée à l'approbateur**. Cette étape se fait via l'action « Revoir et transmettre la déclaration » ;
- L'approbateur peut renvoyer :
  - aux fournisseurs de données les formulaires pour modification à la suite d'un refus de la Caf ou,
  - faire les corrections et transmettre à la Caf

### MES DECLARATIONS

1 déclaration trouvée

Exercice	Type de déclaration	Nom de l'activité	Nature de l'activité	Données d'activité			
2021	Actualisée Janvier à	AJ Centre Geo...	Accueils Adol...	✓	✓	A revoir	⋮

- Revoir et transmettre la déclaration
- Télécharger la déclaration

**En cas de modification des personnes habilitées merci de nous en informer pour mettre à jour les fournisseurs de données sur Mon compte Partenaire via la fiche utilisateur**

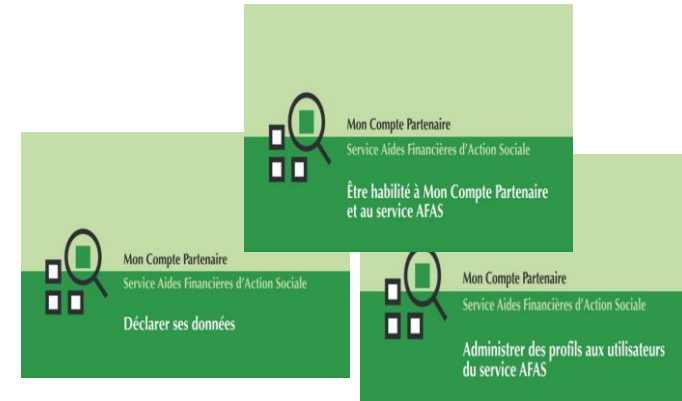


Foyer Jeunes  
Travailleurs

## Les outils pour vous accompagner



Un guide utilisateur



Des tutoriels vidéo pour accompagner la prise en main



La plaquette

## Nouveautés 2024

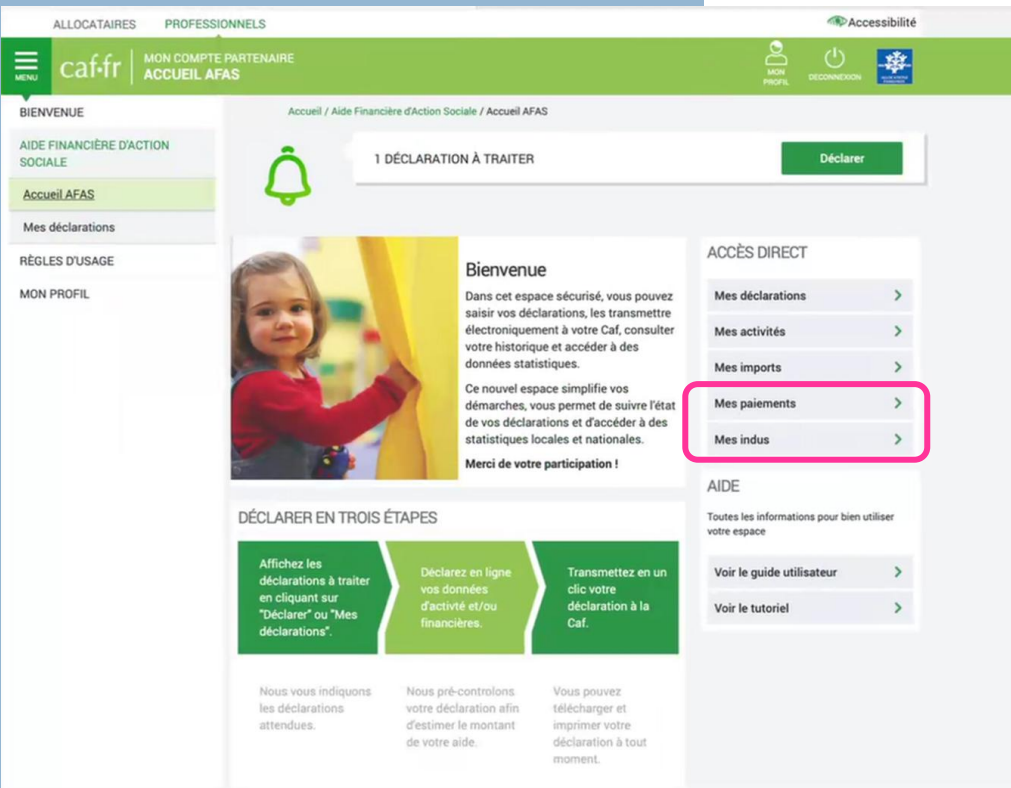
# Pour toute nouvelle demande de subvention d'investissement (fonds locaux et nationaux)

Prolongations d'échéances du délai d'utilisation des subventions  
d'investissement, à savoir :

- Une subvention d'investissement  $\leq 30\,500$  € est à solder **au plus tard au 30/06/N+3**, la prolongation n'est pas autorisée.
- Une subvention d'investissement  $> 30\,500$  € est à solder **au plus tard au 30/06/N+5**. Il faut un vote du Conseil d'administration avant le 30/06/N+5 pour prolonger la durée de 4 ans maximum.

## Information

- ✓ Pour permettre à l'approbateur de suivre les paiements de tous les équipements du gestionnaire :
  - Un nouvel onglet « Mes paiements » est créé avec la liste des paiements effectués par la Caf.
  - Les notifications de paiement sont mises à disposition et sont téléchargeables.
  - Il est possible d'exporter le fichier de suivi des paiements aux formats Csv et Pdf.
  
- ✓ Pour permettre à l'approbateur de suivre les indus de tous les équipements du gestionnaire :
  - Un nouvel onglet « Mes indus » est créé, avec la liste des indus du gestionnaire.
  - Les notifications d'indu sont mises à disposition et sont téléchargeables.
  - Il est possible d'exporter le fichier de suivi des indus aux formats Csv et Pdf.



ALLOCAIRES PROFESSIONNELS Accessibilité

caf.fr MON COMPTE PARTENAIRE ACCUEIL AFAS

BIENVENUE

AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE

Accueil AFAS

Mes déclarations

RÈGLES D'USAGE

MON PROFIL

1 DÉCLARATION À TRAITER [Déclarer](#)

**Bienvenue**

Dans cet espace sécurisé, vous pouvez saisir vos déclarations, les transmettre électroniquement à votre Caf, consulter votre historique et accéder à des données statistiques.

Ce nouvel espace simplifie vos démarches, vous permet de suivre l'état de vos déclarations et d'accéder à des statistiques locales et nationales.

Merci de votre participation !

ACCÈS DIRECT

- Mes déclarations >
- Mes activités >
- Mes imports >
- Mes paiements >**
- Mes indus >

AIDE

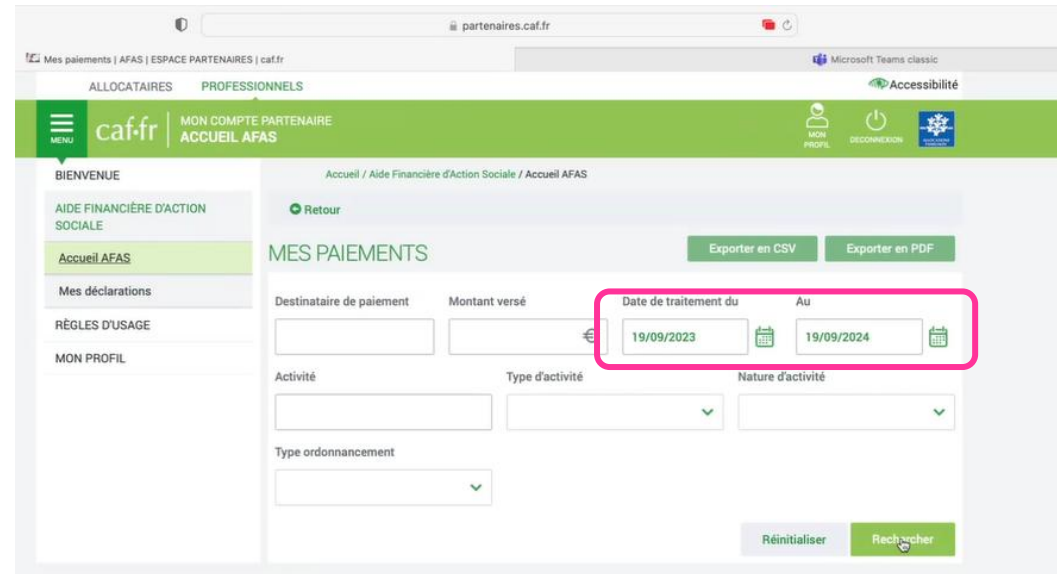
Toutes les informations pour bien utiliser votre espace

- Voir le guide utilisateur >
- Voir le tutoriel >

DÉCLARER EN TROIS ÉTAPES

- Affichez les déclarations à traiter en cliquant sur "Déclarer" ou "Mes déclarations".
- Déclarez en ligne vos données d'activité et/ou financières.
- Transmettez en un clic votre déclaration à la Caf.

Nous vous indiquons les déclarations attendues. Nous pré-contrôlons votre déclaration afin d'estimer le montant de votre aide. Vous pouvez télécharger et imprimer votre déclaration à tout moment.



Mes paiements | AFAS | ESPACE PARTENAIRES | caf.fr

ALLOCAIRES PROFESSIONNELS Accessibilité

caf.fr MON COMPTE PARTENAIRE ACCUEIL AFAS

BIENVENUE

AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE

Accueil AFAS

Mes déclarations

RÈGLES D'USAGE

MON PROFIL

MES PAIEMENTS

Exporter en CSV Exporter en PDF

Retour

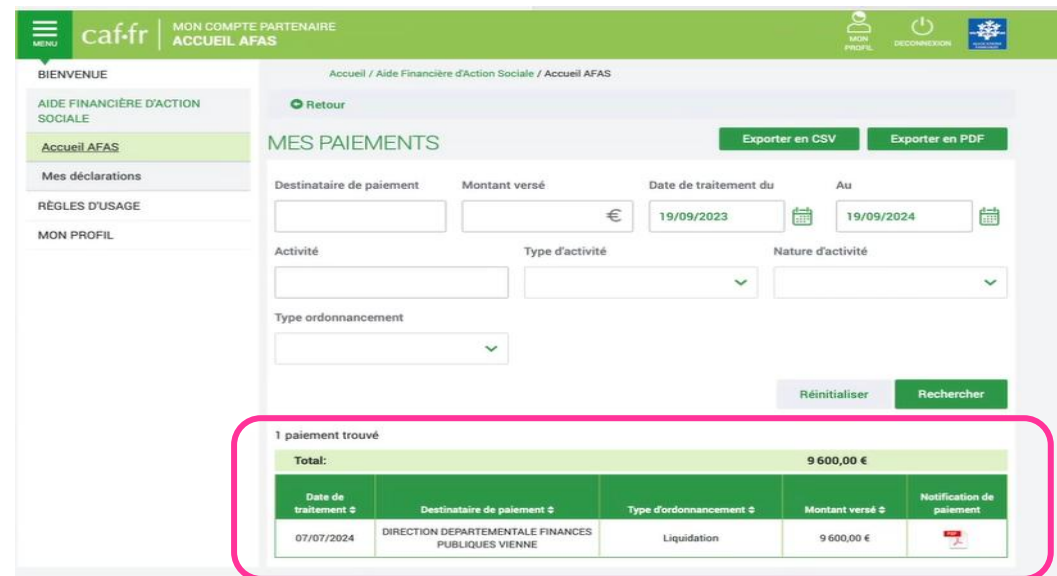
Destinataire de paiement Montant versé Date de traitement du Au

19/09/2023 19/09/2024

Activité Type d'activité Nature d'activité

Type ordonnancement

Réinitialiser Rechercher



caf.fr MON COMPTE PARTENAIRE ACCUEIL AFAS

BIENVENUE

AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE

Accueil AFAS

Mes déclarations

RÈGLES D'USAGE

MON PROFIL

MES PAIEMENTS

Exporter en CSV Exporter en PDF

Retour

Destinataire de paiement Montant versé Date de traitement du Au

19/09/2023 19/09/2024


Activité Type d'activité Nature d'activité

Type ordonnancement

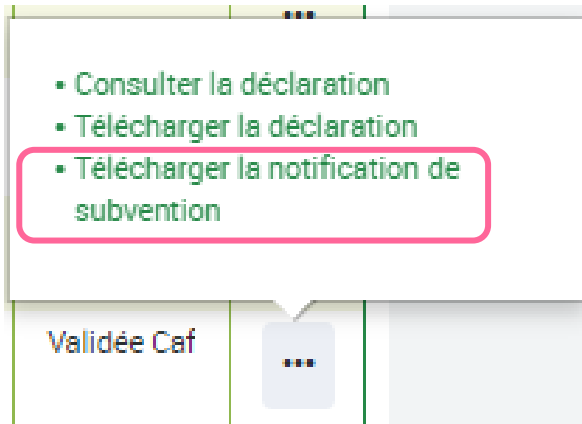
Réinitialiser Rechercher

1 paiement trouvé

**Total: 9 600,00 €**

Date de traitement	Destinataire de paiement	Type d'ordonnancement	Montant versé	Notification de paiement
07/07/2024	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES VIENNE	Liquidation	9 600,00 €	

## Information



Elle est désormais accessible lorsque la déclaration est à l'état « validée Caf » et par tous les profils (FDA-FDF-APP)

# Information

## Information importante

Pour tout envoi de courrier, merci d'indiquer « **Service des politiques territoriales** »